

bonjour !

Le Magazine d'Information de Saint-Junien

N°22 | Semestriel | janvier 2015

Jeunes et citoyens

Le nouveau Conseil municipal d'enfants a pris ses fonctions le 17 janvier dernier. Elus pour deux ans, les 32 jeunes conseillers s'engagent dans la vie de la cité.



L'épicerie sociale

C'est une première en Haute-Vienne. Une épicerie sociale et solidaire a ouvert ses portes pour faire de l'aide alimentaire le support de la lutte contre l'exclusion.



Le pôle gériatrique

La construction du pôle gériatrique va débiter prochainement sur le site de Chantemerle. Cette réalisation va permettre d'améliorer la prise en charge des personnes âgées.



Le printemps des athlètes

Le 10 mai, le stade du Chalet sera le cadre du 1^{er} tour interrégional d'athlétisme, une compétition nationale qui se déroule pour la première fois à Saint-Junien.

mouvement

ensemble

dossier

plaisir

du côté de

la tribune
agenda

pays

bonjour !

Magazine municipal édité
par la Ville de Saint-Junien
Place Auguste-Roche
87200 Saint-Junien
Tél. : 05 55 43 06 80
mairie@ville-saint-junien.fr

Directeur de la publication :
Hervé Beaudet

Création, conception, maquette :
L'Agence.net - 05 55 12 13 13

Rédaction :
service communication
Ville de Saint-Junien,
l'Agence.

Photos :
service communication
Ville de Saint-Junien,
JY Le Dorlot- Portes du cuir, l'Agence.

Impression :
DGR Imprimeur
5 500 exemplaires

 **IMPRIM'VERT®**

Plus d'infos sur le web



Retrouvez l'information au quotidien sur le site Internet :
www.saint-junien.fr



et sur notre page Facebook
cherchez « ville de Saint-Junien »



« **...l'engagement des enfants dans l'action publique, au service de tous ne peut que nous conforter dans les valeurs de l'éducation populaire et du vivre ensemble.** »

Pierre Allard

Maire de Saint-Junien

Les collectivités locales sont au cœur de l'actualité en 2015 avec la mise en œuvre du premier volet de la réforme territoriale. Au printemps auront lieu les élections départementales alors que les régions vivent leur dernière année dans la configuration actuelle. Bien des interrogations accompagnent ces changements notamment en matière de compétences et de financement de ces nouvelles institutions.

Dans ce paysage territorial en mouvement, la commune tient un rôle particulier. Elle reste l'un des derniers services publics de proximité, celui qui intervient dans la vie quotidienne de tout un chacun : petite enfance, scolarité, logement, loisir, sport, culture, cadre de vie, économie... Ce champ d'actions est aujourd'hui menacé par les restrictions des dotations d'État. Elles se traduisent en 2015 pour notre commune par une **perte sèche de 400 000 €** et doivent se poursuivre jusqu'en 2017.

Ce contexte invite la municipalité à toujours plus de **lucidité** et de **prudence** mais n'entame en rien sa **volonté de poursuivre son action au service de la population**. L'ouverture, il y a quelques jours, de l'**épicerie sociale et solidaire** en témoigne. Cette structure, la première en Haute-Vienne a pour objet d'apporter une aide alimentaire à des personnes en difficultés tout en créant, avec leur participation active, les moyens de les surmonter. Cette année, la commune apportera son soutien à **Saint-Junien Habitat** dans différentes opérations de création de logements collectifs et individuels. En matière d'économie, avec la Communauté de communes, nous lançons l'aménagement de la **nouvelle zone d'activité de Boisse** qui ouvrira 30 hectares à l'installation d'entreprises industrielles ou de services. Voilà quelques exemples de projets que nous développerons dans les mois à venir.

2015 est aussi l'année de l'installation du **7e Conseil municipal d'enfants**. Cette assemblée qui permet à la jeunesse de notre ville de s'exprimer et d'intervenir dans la vie de la cité participe à l'apprentissage de la citoyenneté. Au moment où notre pays traverse des épreuves qui font trembler ces fondements républicains, **l'engagement des enfants dans l'action publique, au service de tous ne peut que nous conforter dans les valeurs de l'éducation populaire et du vivre ensemble.**

Élections

Tous aux urnes pour les départementales !

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015 afin de renouveler l'intégralité des conseils départementaux. Nouveau mode de scrutin et redécoupage de la carte électorale : « Bonjour » fait le point sur ces prochaines échéances.

« La carte cantonale a été entièrement repensée pour tenir compte de l'évolution démographique des territoires »

Le principe

Les élections départementales auront lieu **les 22 et 29 mars 2015** afin de renouveler l'intégralité des conseils départementaux. À compter de ce scrutin, les « élections départementales » et les « conseils départementaux » remplacent les « élections cantonales » et les « conseils généraux », en vertu de la loi du 17 mai 2013. **Le mode de scrutin est également modifié**, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour un mandat de **6 ans** (au lieu d'un renouvellement par moitié au scrutin uninominal tous les 3 ans).

Ce que ça va changer

L'élection des conseillers départementaux a lieu désormais au **scrutin binominal majoritaire à deux tours** (contre un scrutin uninominal majoritaire à deux tours auparavant). Dans chaque canton, les candidatures prennent la forme d'un **binôme** composé d'une femme et d'un homme (auxquels s'ajoutent deux suppléants, une femme et un homme

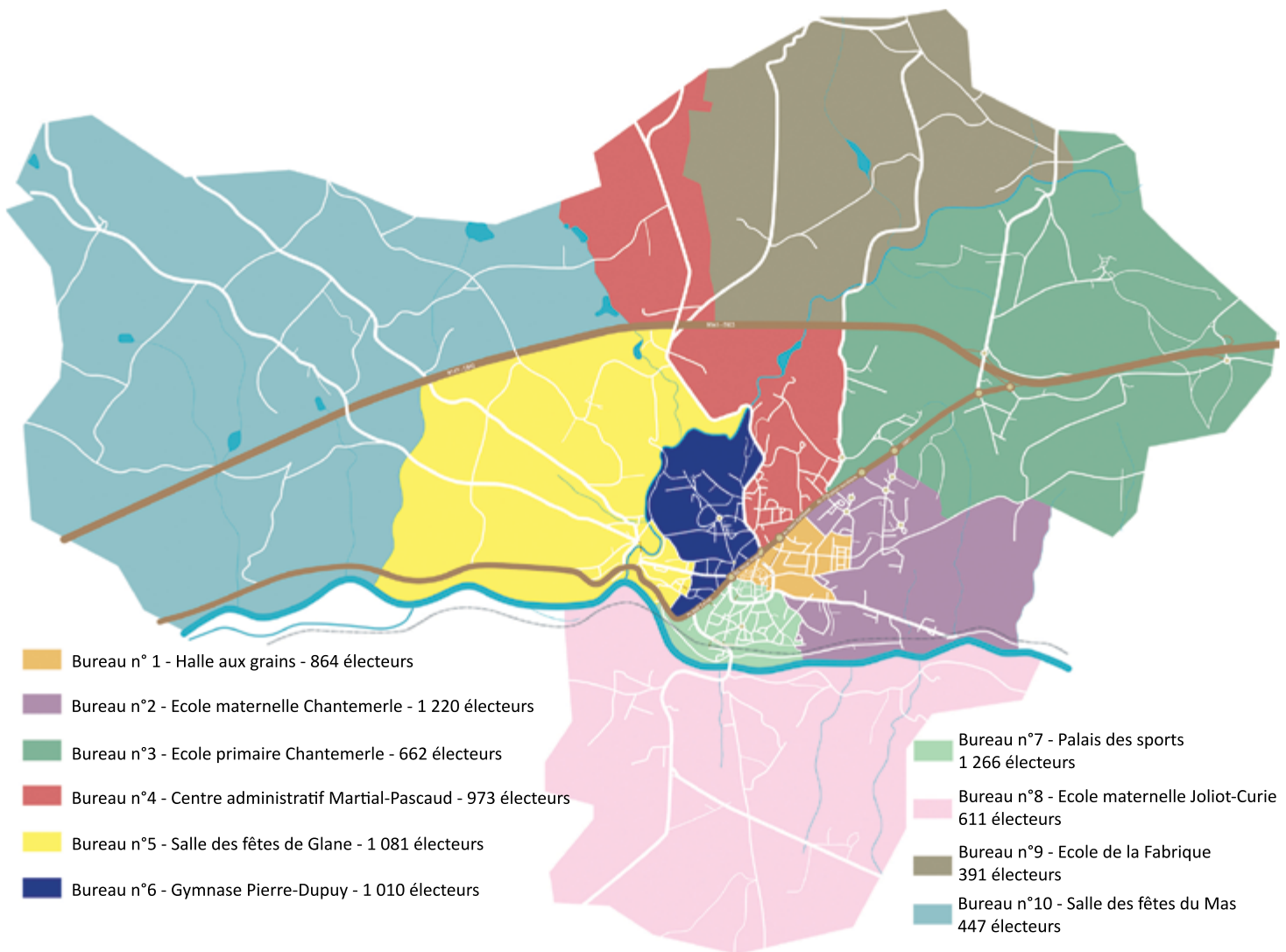
également). Pour être élu au premier tour, un binôme doit obtenir au moins la **majorité absolue** des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à **au moins 25 %** des électeurs inscrits. Si aucun binôme n'est élu au premier tour, peuvent se présenter au second tour les deux binômes arrivés en tête et ceux qui ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à **12,5 %** des électeurs inscrits. Le binôme qui obtient le plus grand nombre de voix est alors élu au second tour.

En Haute-Vienne

Pour permettre l'organisation du scrutin binominal, un **redécoupage des cantons a été effectué** au premier trimestre 2014. En Haute-Vienne comme partout en France, le nombre de cantons actuels est **divisé par 2** pour passer **de 42 à 21**. La carte cantonale a donc été entièrement repensée pour tenir compte de l'évolution démographique des territoires et **réduire les écarts importants de population** au sein d'un même département.

En chiffres

- Les candidats sont élus pour **6 ans**
- Un **binôme** homme-femme dans chaque canton
- La Haute-Vienne est découpée en **21** nouvelles circonscriptions départementales



Un canton, dix bureaux de vote

Avec cette élection, des deux cantons de Saint-Junien il n'en restera qu'un qui permettra d'élire deux conseillers départementaux, un binôme composé d'une femme et d'un homme.

Sur proposition de la préfecture, le scrutin s'accompagne également d'un **redécoupage des bureaux de vote**. Trois ont été supprimés pour n'en garder que dix avec pour conséquence un changement de limites pour l'ensemble des bureaux. À Saint-Junien, un grand nombre d'électeurs est désormais rattaché à un **nouveau bureau**.

Les critères de découpage ont été **géographique et démographique**. Il s'est agi de rééquilibrer le nombre d'électeurs par bureau de vote même s'il existe encore des disparités et de préserver une **certaine cohérence** territoriale (voir plan).

Comment savoir où l'on vote ?

Chaque électeur recevra courant mars une **nouvelle carte électorale** sur laquelle sera indiqué le **nom du bureau de vote** dont il dépend.

Les personnes qui ne recevraient pas leur nouvelle carte, peuvent se renseigner auprès du **bureau des élections de la mairie** pour vérifier leur inscription et connaître le bureau de vote dont elles relèvent.

Renseignements au 05 55 43 06 95

123

En chiffres

8 525 électeurs

Au 1^{er} janvier, 8 525 personnes étaient inscrites sur la liste électorale de la commune dont 225 nouveaux inscrits. En tenant compte des radiations (décès, déménagements), la commune a gagné une centaine d'électeurs en un an.

Bassin d'orages

Pour une meilleure gestion des pluies d'orages

Afin d'éviter les risques de débordement des eaux de pluie en cas d'intempéries, la municipalité de Saint-Junien va installer deux bassins d'orages sur la commune. Des travaux essentiels qui permettront en outre de contrôler la qualité des cours d'eau de la commune.

Ces dernières années de violents orages se sont abattus sur le Limousin et tout particulièrement en Haute-Vienne. Lorsque les fortes pluies déferlent en plein été sur un sol sec, elles drainent avec elles tout ce qui se trouve sur leur passage pour finir leur course dans la première rivière venue, entraînant des **risques de débordement et de pollution**. Une première étude diagnostique avait déjà montré il y a plusieurs années la **nécessité** pour Saint-Junien de se doter de **bassins d'orages**. C'est bientôt chose faite avec l'installation de deux bassins : un de 500m³ route de Brigueuil en dessous du centre de secours et un autre de 300m³ au lieu-dit Précoin. **Ces travaux d'un montant d'environ 1 900 000 d'euros, débiteront fin 2015 pour s'achever en 2017.**

Un premier filtre avant la rivière

Comme son nom l'indique, un bassin d'orages est destiné à retenir les eaux pluviales excédentaires qui sont produites lors d'un orage. Au-delà de son rôle de stockage temporaire, ce dispositif participe également à **l'épuration des eaux usées** en favorisant la décan-

tation des matières en suspension, en retenant les produits toxiques ou les hydrocarbures et en diluant les sels. « Cette technique va éviter de venir polluer la rivière en agissant comme un **premier filtre**, explique Michel Burguet, directeur des services techniques. Nous allons aussi pouvoir mieux réguler ce qui va arriver sur les installations et traiter les eaux de pluies polluées plus aisément. »

Route de Brigueuil comme à Précoin, le bassin d'orage sera implanté sur le collecteur principal. Ce mode de fonctionnement consiste à faire transiter l'écoulement de temps sec en continu et en permanence par l'ouvrage sans toutefois engendrer de mis en charge de ce dernier. En revanche, par temps de pluie, le niveau d'eau monte progressivement dans l'ouvrage, le bassin joue ainsi son **rôle de stockage**. Le bassin sera donc **fonctionnel en remplissage** dès la survenue des **premiers survolumes** générés par un événement pluvieux. Une fois la capacité maximale atteinte, un trop-plein permettra d'évacuer les survolumes arrivant vers le milieu naturel.

Par ailleurs, chacun des deux bassins d'orage de forme rectangulaire fonctionnera sur le principe d'un **nettoyage par vague en fin de vidange**. Ce principe, (voir schéma) permet une **homogénéisation** des opérations d'entretien et de maintenance.

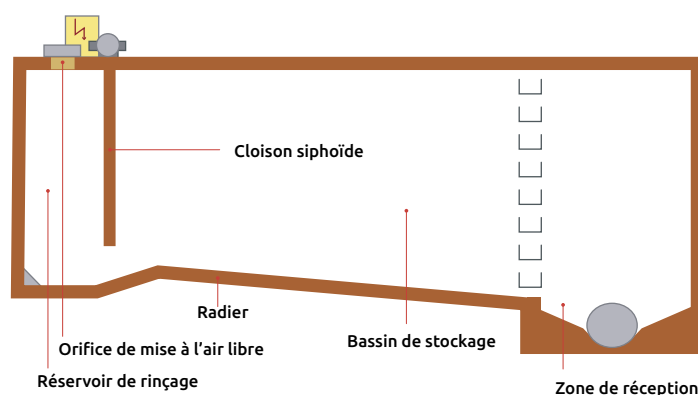
Ce que dit la loi

Il n'existe pas d'obligation générale de collecte ou de traitement des eaux pluviales pour les collectivités territoriales. Une commune peut tout à fait décider d'interdire ou de réglementer le déversement d'eaux pluviales dans son réseau d'assainissement. Toutefois, la responsabilité de la collectivité peut être engagée en cas d'inondation ou de pollution du milieu aval. Il est donc nécessaire qu'elle connaisse et maîtrise la nature et le volume des effluents rejetés dans son réseau.

« Nous allons pouvoir traiter les eaux de pluie plus aisément. »



BASSIN DE STOCKAGE
Schéma de principe d'un bassin avec rinçage par vague





Hôpital

Le pôle gériatrique est lancé

Le chantier du futur Pôle gériatrique sur le site de Chantemerle va débuter dans quelques semaines. L'objectif ? Optimiser les soins tout en offrant un lieu moderne et convivial parfaitement adapté aux besoins des personnes âgées.

C'est une petite révolution qui se joue actuellement au sein de l'hôpital Roland-Mazoin de Saint-Junien. L'EHPAD de Bellevue, qui accueille actuellement 80 résidents, **va déménager d'ici deux ans** pour rejoindre le site de Chantemerle **créant ainsi un pôle gériatrique de 272 places**. Cette extension, pensée et souhaitée depuis longtemps, était devenue **indispensable**. « Créé en 1973, Bellevue est aujourd'hui obsole, explique Eric Brunet, directeur de l'hôpital. Ce lieu ne répondait plus aux exigences actuelles de confort et sur un plan acoustique ou thermique ».

Cette extension dont le coût est estimé à environ **12 millions d'euros**, va également s'accompagner d'une augmentation de la capacité d'accueil temporaire « afin de permettre aux aidants de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer de souffler un peu », précise le directeur. À cela, il faut ajouter **23 places supplémentaires**

pour le pôle PASA destiné à la prise en charge de malades atteints de troubles cognitifs », ajoute-t-il.

« Recréer un village »

Côté travaux, les premières modifications notables seront surtout visibles dans le **plan de circulation** du quartier. L'entrée principale se fera désormais du côté du centre commercial Leclerc et l'avenue Rosa Luxembourg se terminera en un cul-de-sac qui sera aménagé en espaces verts. « Nous souhaitons respecter le chemin de déambulation, indique Eric Brunet, pour recréer un village dans

le Pôle Gériatrique. » L'intérieur du bâtiment s'articulera pour sa part autour de trois patios qui relieront les trois unités d'hébergement. « L'idée était de **jouer sur l'espace et sur la lumière naturelle** pour offrir un lieu clair, rationnel et agréable aussi bien pour les patients que pour les soignants ».



Bientôt un nouveau bloc pour l'hôpital

Avec la modernisation et l'extension des blocs opératoires, l'hôpital de Saint-Junien lance un autre projet d'envergure. Ce chantier se déroulera en deux phases : une extension qui devrait être achevée en juin 2015 puis une restructuration qui devrait s'achever en juin 2016. Le coût total des travaux est estimé à environ 4 500 000 €.

Conseil Municipal d'Enfants

La citoyenneté n'attend pas le nombre des années...

Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants vient de prendre ses fonctions. Élus pour deux ans, les 32 jeunes conseillers auront à cœur de monter des actions citoyennes destinées à chacun, quel que soit son âge...

Tous les deux ans, l'élection du Conseil Municipal d'Enfants est un moment fort dans la vie des écoles de Saint-Junien. Avec des **taux de participation frôlant les 100%** (98% cette année encore), les jeunes Saint-Juniauds font preuve d'un beau sens démocratique. De la campagne électorale à l'installation du CME en passant par le dépouillement, à chaque étape, les élèves sont **particulièrement impliqués** et prennent leur rôle d'élus très au sérieux. Pour ce nouveau mandat, la formule ne change pas : le Conseil Municipal d'Enfants présidé par le maire, est composé de 32 jeunes élus pour deux ans. Ces derniers sont épaulés par **un conseiller municipal** et **deux animatrices** qui les guideront dans l'élaboration de leurs projets. « *Il y a tout le temps du renouveau*, explique

Anne Balestrat, une des animatrices du CME. *Nous nous adaptons à leurs idées et à leurs projets et nous constatons que même au bout d'une dizaine d'années il n'y a pas de lassitude* ».

Une voix écoutée et reconnue

Il faut dire qu'au fil des ans, le CME a **évolué**. D'une simple instance consultative, cette assemblée de jeunes élus est devenue une voix écoutée et reconnue. « *Nous essayons vraiment de les considérer comme des élus à part entière*, poursuit-elle, *car ils font le lien entre la jeunesse et le conseil municipal des adultes*. » C'est ainsi que le précédent mandat a permis de mettre en place des actions de **fleurissement** et d'**embellissement** de l'espace public notamment devant la mairie et les par-

terres de l'école Joliot-Curie, ou encore l'installation de ruches sur la commune et l'élaboration d'un livret intitulé « Découvre ta commune ». Même si Anne Balestrat salue « **le travail pédagogique de préparation mené en amont par les enseignants** », il faut noter que ces projets ont également donné un nouveau souffle au CME qui dépasse aujourd'hui le cadre scolaire. « *Depuis quelques années, on remarque que les parents s'impliquent davantage* et du coup, les enfants sont encore plus présents, explique Sandra Ranty, animatrice du CME. *Il n'est pas rare maintenant que sur certaines actions comme l'opération « Courtoisie au volant » par exemple, des parents viennent nous prêter main forte.* »

« **Nous essayons de les considérer comme des élus à part entière** »

Et vous, qu'en pensez-vous

Tess Vialla-Nouaille et Noa Dijoux, élèves de CM1 à Joliot-Curie, viennent juste d'être élues au CME. Ravies et particulièrement enthousiastes, elles ne manquent pas d'idées qu'elles sont impatientes de pouvoir concrétiser. « *Je veux profiter de ce mandat pour donner des idées à la mairie de Saint-Junien*, explique Tess. *J'aimerais bien qu'on organise des menus à thème à la cantine, qu'on installe un toboggan à la piscine.* » « *Moi, mon idée est de faire en sorte que la ville soit plus jolie afin que les gens soient heureux d'y vivre*, ajoute Noa. *On pourrait créer plus de pistes cyclables et donner nos déchets verts au poulailler afin de récolter des œufs pour les gens qui ne peuvent pas s'en acheter.* » Et quand on les questionne sur leur rôle, elles répondent d'une seule voix : « *C'est à la fois sympa et sérieux, on est contente mais ce sont des responsabilités !* ».



Tess et Noa, deux des élues de Joliot-Curie



Les élues de Joliot-Curie



Le Conseil municipal d'enfants a été officiellement installé le 17 janvier.

Le CME en 4 questions

Qui peut être électeur ?

Tous les enfants scolarisés à Saint-Junien dans les classes de CE2, CM1, CM2, 6^e et 5^e

Qui peut être candidat ?

Les élèves des classes de cours moyen (par binômes composés d'un CM1 et d'un CM2) et les élèves des 6^{es} des établissements de Saint-Junien qui résident dans la commune.

Quelles sont les pièces à fournir ?

Pour l'électeur : une autorisation parentale.
Pour le candidat : 2 autorisations parentales et une fiche de candidature.

Comment voter ?

Avec une carte d'électeur (fournie durant la semaine précédant le vote), l'élève choisit son candidat dans le secret de l'isoloir puis glisse son enveloppe dans l'urne. Un vote est considéré comme nul si un autre document que le bulletin se trouve dans l'enveloppe, s'il est raturé ou si l'enveloppe est vide.



le dépouillement à Joliot-Curie

Les élus du Conseil municipal d'enfants 2015-2017

École Chantemerle : Grégory MABILAT, Florian VIGIER, Maxence BOIS, Lauriane LOPES, Célestin SIMONNEAU, Mathis SIRIN.

École Joliot-Curie : Noa DIJOUX, Léonie QUINTYN, Lucie PLISSON, Lou CORBIN, Clara BEAUDET, Tess VILA-NOUAILLET.

École de Glane : Alexia DUMONTOUT-BLANCHET, Jade BLANCHET, Vincent LEEMANS, Gabin MARNEIX.

École République : Mathis CHIRON, Maxance DIEZ, Mathias QUEMENER, Manon MARTINAUD, Ritchie TILLEMONT, Enzo KIMPIENNE.

Collège Louise-Michel : Lucie BEAUBERT, Adrien BLONDEL.

Collège Paul-Langevin : Jules MILLEREAU, Clara CHAMINADE, Nathan DEVILLÉGER, Hugo RIBETTE, Tom ANAIS, Pierre RESTOIN, Renaud GAUDOIN, Quentin GENTIL.



Radio amateur Langevin

Un peu plus près des étoiles

Après une première tentative infructueuse l'année dernière, les collégiens de Langevin reprennent le programme de liaison radio avec la Station Spatiale Internationale. À la mi-mars, ils espèrent pouvoir enfin parler à des spationautes situés à plus de 400 km au-dessus de la terre.

Une liaison délicate

La station ISS se déplaçant à la vitesse de 20 000 km/h à 400 km d'altitude, est capable d'effectuer 16 tours de la Terre en 24 heures ! Avec cette orbite de faible altitude, les contacts radio ne sont possibles sur une région donnée que pendant 10 minutes. Il est donc important de déterminer avec précision l'heure de passage de la station, afin de ne pas rater la liaison radio...

« Ce qui plaît le plus aux élèves c'est qu'on les fait rêver »

Ils sont **8 élèves** de 4^e et de 3^e à retenter l'expérience cette année. Tous ont bien sûr le secret espoir de pouvoir enfin parler à ces drôles d'individus, perchés à plus de 400 kilomètres au-dessus de la terre, **au sein de l'ISS**, la Station Spatiale Internationale. Cette liaison exceptionnelle est rendue possible grâce au programme **ARISS** (Amateur Radio on the International Space Station) qui organise notamment des contacts radio entre des écoles et la Station Spatiale Internationale (ISS). Cette opportunité entre dans le cadre du **programme éducatif spatial lancé par la NASA** aux États Unis. Si le lancement de ce projet est un peu plus modeste cette année au sein du collège, les jeunes et l'équipe pédagogique n'en reste pas moins **très motivés**. « Ce qui plaît le plus aux élèves c'est qu'on les fait rêver, reconnaît Sylvain Valat, président du club radio amateur scientifique de la Haute-Vienne qui coordonne cette aventure. On peut toujours avoir des formations sur ce qui se passe dans l'espace mais **parler à quelqu'un qui se trouve tout là-haut c'est encore très difficilement possible. Là, c'est l'occasion et c'est magique !** ».

Une mise en scène réglée au millimètre

En attendant, le jour J qui devrait se situer **entre le 16 et le 22 mars**, il s'agit de régler parfaitement la mise en scène (voir encadré). « Nous devrions connaître la date exacte environ 3 semaines à l'avance, explique le coordinateur. Toutefois **il se peut que l'heure change** en raison de la modification de l'orbite car c'est une période où la station se rapproche de la terre. » Une fois le jour et l'heure calés, les collégiens auront **seulement 10 minutes** pour dialoguer alors pas question d'hésiter ou de prendre la place du copain ! « Il faut surtout que chaque jeune sache **comment se positionner devant le micro et ne panique pas** en montant sur l'estrade devant le public », précise Sylvain Valat. Enfin, qui dit événement exceptionnel dit forcément dispositif exceptionnel : il se pourrait bien que Langevin reçoivent pour l'occasion **des invités de marque**, descendus tout droit de ministères parisiens mais, chut, c'est encore de la science-fiction...



Pouce travail

Un coup de main pour rebondir

Née à Saint-Junien il y a près de 30 ans, l'association Pouce Travail aide des personnes sans emploi à se réinsérer socialement et professionnellement en leur offrant la possibilité de valider leurs compétences grâce à des formations internes directement applicables sur le terrain.



L'année dernière, Pouce Travail a employé **300 personnes**, ce qui équivaut à **32 temps pleins**. Ces chiffres illustrent bien le travail de fond de cette association où les salariés et leurs spécificités sont au centre du dispositif. « Les demandeurs d'emploi sont orientés par Pôle Emploi, la Mission locale, CAP emploi ou encore par les travailleurs sociaux, explique Laurence Beige, directrice de la structure. Nous sommes tout d'abord **un relais vers un bilan de santé** ou **vers une demande de financement pour l'aide à la mobilité**. Puis, notre but est de proposer aux salariés un emploi en lien avec leurs compétences. Nous travaillons sur leur savoir-faire et leur volonté d'acquérir des savoir-faire. »

« Suivre une formation c'est être comme tout le monde »

C'est pourquoi Pouce Travail offre aux salariés des formations internes, **20 personnes** en ont bénéficié en 2014. « Quand nous constatons certains manques dans les compétences, nous mettons en place **des formations internes** que nous avons nous-même élaborées dans

le cadre d'un **cahier des charges** rédigé avec un organisme de formation. Celles-ci ont pour but d'améliorer notamment les gestes et les postures dans une optique durable. » À l'issue de ces stages, les salariés reçoivent une **attestation** permettant d'alimenter leur CV mais également de dédramatiser la formation pour un public parfois en rupture avec le milieu scolaire. « Cette qualification permet de valoriser leur travail, reconnaît Bernadette Desroches, présidente de l'association. Cela représente également une plus-value pour un salarié, lui montrant qu'il est **capable d'intégrer un groupe**, de recevoir et de comprendre des consignes. Pour beaucoup suivre une formation c'est tout simplement être comme tout le monde. »

Et vous, qu'en pensez-vous

Après plusieurs années d'intérim en usine, des problèmes de santé ont amené Ludovic Charles à changer de métier. Pôle emploi l'a aiguillé vers Pouce travail où il officie depuis maintenant six mois. « Depuis que je suis là je n'arrête pas ! lance Ludovic dans un grand sourire. Je fais du jardinage, du bricolage, quelques déménagements... J'ai suivi une formation pour apprendre à utiliser les machines telles que les tondeuses ou les taille haies. Je n'ai jamais eu de diplôme alors c'était important pour moi de décrocher cette attestation. Aujourd'hui, je suis content, j'ai retrouvé le moral car j'ai toujours voulu travailler dans les espaces verts. »



Info

En 2013, 93 salariés sont sortis de Pouce Travail dont :

- 18 vers un emploi durable (CDI ou CDD + 6 mois)
- 29 vers un emploi de transition (CDD – 6 mois, intérim)
- 10 vers «une sortie positive» (formation, chantier d'insertion, etc.)

Offrez du temps !

Pouce travail propose une idée de cadeau originale : le chèque temps. D'une valeur de deux heures minimum il répond à un besoin ponctuel pour du ménage, du repassage, du jardinage ou encore de la manutention et offre deux heures de travail à un salarié de Pouce Travail.

Renseignements à Pouce travail 13 bis boulevard Marcel Cachin-BP 40065-87203 Saint-Junien. Tél. : 05.55.02.03.16 • www.poucetravail.com



L'épicerie solidaire

Quand solidarité rime avec dignité

C'est une première en Haute-Vienne. La ville de Saint-Junien vient de se doter d'une épicerie sociale et solidaire. Un lieu où l'aide alimentaire devient support de la lutte contre l'exclusion dans toutes ses dimensions.

Les chiffres sont têtus et la crise opiniâtre : en moins de six ans, les demandes d'aides au Centre communal d'action sociale (CCAS) **ont bondi de plus d'un tiers**. Personnes âgées, femmes seules avec enfants, moins de 25 ans, **le profil des demandeurs et leur nombre évoluent** et ce malgré le soutien d'organismes caritatifs tels que les restos du cœur, le Secours catholique ou le Secours populaire. Afin de trouver une réponse à ces besoins grandissants, **un groupe de travail s'est constitué** au sein du CCAS de la ville pour envisager l'ouverture d'une **épicerie sociale et solidaire** comme il en existe à Poitiers ou à Brive

Particulièrement novateur dans notre département, le principe de ce lieu est simple : les bénéficiaires, identifiés par des référents sociaux, auront accès à

des **produits alimentaires de base à petits prix**. En échange, ils s'engagent dans un projet d'amélioration de leur vie quotidienne. « Nous leur demandons **une petite contribution** qui représente environ **20% du prix usuel** dans les grandes surfaces, explique Stéphanie Sappey, conseillère en économie sociale et familiale (voir encadré). L'idée est ensuite de conclure avec eux **un contrat de projet** – dépenses liées au paiement d'une facture, à la santé, aux loisirs des enfants, etc.- qu'ils financeront avec l'économie réalisée ».

« Devenir acteur de sa consommation »

Bien loin d'une simple démarche de charité, l'épicerie sociale et solidaire s'ouvre à un public qui jusqu'à présent **n'avait jamais fait appel à ce type de**

services. « Certains ne souhaitent pas avoir de bons alimentaires échangeables dans les grandes surfaces, ils ressentent de la honte », souligne Danielle Maneuf, responsable du CCAS. Les partenaires, indispensables pour la mise en place de la structure, ont été **conquis par le principe**. En plus des denrées livrées par la Banque alimentaire, des conventions ont été signées avec les grandes surfaces locales sur leurs invendus et des producteurs locaux envisagent aussi de céder à prix réduits une partie de leur production saisonnière, ce qui est aussi un **engagement citoyen contre le gaspillage alimentaire**. « Beaucoup ont répondu positivement car le but est de responsabiliser les personnes engagées, ajoute Stéphanie. Nous essayons de leur donner un maximum d'outils pour leur permettre de se réinsérer et de devenir acteur de leur démarche de consommation »





« Le but est de responsabiliser les personnes engagées »

Un volet éducatif, une démarche contractualisée

Aider c'est bien, mais créer les conditions pour ne plus avoir à le faire c'est mieux. C'est pourquoi l'épicerie sociale et solidaire propose **bien plus qu'un simple coup de main** aux achats alimentaires. La structure se veut aussi porteuse d'un **volet éducatif**. « Notre objectif est d'apporter aux familles des **conseils pour améliorer leur vie quotidienne**, souligne la conseillère en économie sociale et familiale. L'inscription à l'épicerie solidaire a pour corollaire l'engagement à participer à **différents ateliers**. Il y aura un atelier cuisine où on donnera des éléments d'information pour essayer de **changer le comportement alimentaire**, un atelier santé, un atelier d'aide à la gestion du budget familial et un autre destiné à redonner confiance

en soi en lien avec l'**association Lisa et Pôle Emploi**. Le lieu se veut aussi propice au dialogue, aux rencontres, aux échanges ».

En chiffres

1 2 3

+33% d'augmentation des demandes d'aides au CCAS de Saint-Junien depuis 2008.

60 000 € de budget de fonctionnement.

10 partenaires financiers : AG2R La Mondiale, CAF, Caisse d'Épargne Auvergne Limousin, Communauté de communes Vienne Glane, Commune de Saint-Junien, Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, FONREAL (fondation privée pour le renforcement de l'aide alimentaire), GRDF, Lions Club de Saint-Junien, Ministère de l'Intérieur (réserve parlementaire).

L'entraide ? Une raison d'être

Une fois son diplôme de **conseillère en économie sociale et familiale** en poche, Stéphanie Sappey, native et résidente de Saint-Junien, reconnaît avoir toujours « *souhaité mettre en place une structure pouvant être utile aux usagers de la ville* ». Son dossier sous le bras, elle se présente donc un jour à la municipalité. « *Le principe de l'épicerie solidaire m'intéressait, explique-t-elle, et je dois reconnaître que ma démarche à tout de*

suite rencontré le soutien du CCAS et des élus de la ville ».

Après avoir consacré ces derniers mois à la mise en place de la structure, Stéphanie va en assurer la **coordination**. « *Ce projet est particulièrement enrichissant et nous sommes tous très heureux de le voir aboutir. Nous avons déjà rencontré des utilisateurs potentiels et les retours ont été très positifs* ».



Une vocation intercommunale

Dans un premier temps, l'épicerie solidaire a une vocation communale à destination des habitants de Saint-Junien. Etape nécessaire pour tester et ajuster le fonctionnement de cette structure. Gestion des produits, animation des ateliers, accueil des demandeurs, tout doit être « validé » pour passer à l'étape supérieure. Il s'agira alors d'élargir le rayon d'intervention de l'épicerie solidaire pour en faire une structure intercommunale couvrant la communauté de communes « Vienne-Glane », puis celle de La « Météorite ».



Pierre Allard
Maire, Président du CCAS

« C'est un véritable **service public communal** qui est créé. Notre volonté n'est pas de nous substituer aux grandes associations caritatives qui ont des moyens, une expérience et des compétences dont nous ne disposons pas. Notre volonté est de **combattre les méfaits de la crise** pour **aider les gens à s'en sortir** ».

Martine Nebout-Lacourarie

Martine Nebout-Lacourarie, adjointe

Quelles raisons ont conduit à créer l'épicerie sociale et solidaire ?

« C'est devant l'augmentation de la demande de bons alimentaires que nous avons cherché une autre solution permettant aux familles de contribuer à régler leurs difficultés.

Nous voulons les impliquer dans une démarche de responsabilisation en les faisant participer à des ateliers qui leur permettront notamment de changer leurs habitudes alimentaires et de mieux utiliser leurs ressources ».

A-t-il été difficile de trouver des partenaires ?

« Non. Nous avons trouvé une écoute attentive de la part des différents partenaires qui sont aujourd'hui partie prenante de la réalisation du projet et qui participent aux différentes activités. Ils se sont engagés à soutenir l'épicerie sur le long terme. Il faut les en remercier ».





Avenue de l'insertion

En quelques années, l'avenue Elisée-Reclus est devenue le centre névralgique des actions d'insertion et de solidarité développées par **l'Association de coordination des actions de solidarité du pays de Saint-Junien (ACAS)** en partenariat avec l'Association limousine emplois activités (ALEAS).

Lysa (friperie), **la Troc** (brocante) et **Mille pages** (librairie solidaire) installées dans les bâtiments mitoyens de l'épicerie sociale et solidaire sont autant de supports à des **chantiers d'insertion**. Vêtements et bijoux pour la première, meubles, électroménager et vaisselle pour le seconde, livres pour la troisième, chacune propose **des produits de qualité à petits prix** et surtout jouent un rôle social important.

« Ces structures restent de beaux outils d'insertion, explique Philippe Hellias, responsable d'ALEAS. Elles permettent

aux personnes que nous employons de **valider des compétences**, pour certaines de trouver une vocation, notamment dans le commerce ». Depuis leur ouverture, en juillet 2008 pour Lysa, en juin 2011 pour La Troc, 39 personnes ont bénéficié ou bénéficient actuellement de **contrats** leur permettant de reprendre contact avec le monde du travail. Les contrats proposés sont de **4 à 6 mois**, renouvelables jusqu'à 24 mois. Les bénéficiaires sont dirigés vers ALEAS par les institutions sociales : Conseil général, Mission locale, Pôle emploi... Pour 14 d'entre eux, cela a débouché sur **des formations, de l'intérim, des CDD voire des CDI**.

Les trois boutiques ont également trouvé leur place dans le commerce local. **Elles permettent à beaucoup de petits budgets de s'équiper.** « Les organismes sociaux font aussi appel à nous pour des objets et matériels de première

nécessité dont ont besoins leurs ressortissants » confie Philippe Hellias.

Pratique

LA TROC est ouverte du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30.

Les dépôts se font les mercredis et vendredis en prenant rendez-vous au 05 55 33 54 68.

LYSA est ouverte du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30. Renseignements au 05 55 32 62 85.

MILLE PAGES est ouverte pour la vente le mercredi de 13h30 à 18h30, pour la réception de livres, du mardi au samedi de 10h00 à 18h30. Renseignements au 05 55 33 54 68.

Orchestre

Le renouveau de l'Harmonie

Un nouveau président, des ambitions affirmées et l'arrivée de jeunes membres : un vent de renouveau souffle au cœur de l'Orchestre Municipal d'Harmonie municipale qui reste toutefois plus que jamais fidèle à l'ouverture et au professionnalisme qui a fait son succès

Depuis sa création sous l'impulsion de Roland Mazoin avec le concours de Jean Jeudi en 1971, l'Harmonie municipale ne s'est jamais départie de ce qui fait son ADN : **le plaisir de jouer ensemble**. Une passion communicative qui trouve ses racines dès l'école de musique où les jeunes peuvent **s'épanouir musicalement** avant de rejoindre l'orchestre, si leur talent le permet. « *Pour eux, devenir musicien au sein de l'Harmonie c'est un rêve* », reconnaît Bernard Séré, le nouveau président de l'Harmonie.

Aujourd'hui, **fort d'une quarantaine de musiciens permanents**, l'Orchestre Municipal d'Harmonie, est l'institution emblématique du patrimoine musical de Saint-Junien. **Ouverte à tous** (élèves, adultes et instrumentistes retraités), la société musicale poursuit une vocation **à la fois pédagogique et de diffusion** d'un répertoire musical éclectique (comédies musicales, pièces symphoniques, musiques de films, etc.). La **variété de ses propositions** lui permet d'être régulièrement sollicitée pour des concerts à l'extérieur et de briller **au-delà des frontières** saint-juniaudes et limousines. C'est ainsi que

L'Harmonie dirigée par François Guimbaud, a remporté en juin dernier une **mention "bien"** dans la division "supérieure" des harmonies de haut niveau amateurs lors d'un concours à Niort devenant **une des références** de la "troisième division" de la Confédération Musicale de France (CMF).

Une nouvelle dynamique

Mais si les "fondamentaux" demeurent, **les choses évoluent** et après dix ans de bons et loyaux services, Jean-Michel Courtioux a cédé la présidence de l'Harmonie municipal au percussionniste Bernard Séré, tout récemment retraité de l'Orchestre symphonique de Limoges et du Limousin et ancien professeur à l'École Intercommunale Vienne-Glane. Son objectif : **poursuivre le travail accompli tout en développant le rayonnement** de l'orchestre au-delà des frontières de Saint-Junien. « *Il faut souligner le travail de fond mené par mes prédécesseurs Yves Granjean et Jean-Michel Courtioux qui va me permettre de m'inscrire dans la continuité*, assure le nouveau président. *L'arrivée de trois jeunes au Conseil d'administration*

*et les projets en cours (voir encadré) vont nous donner un **nouveau souffle** pour à promouvoir l'Harmonie.* »



Bernard Séré

Contacts

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous rendre sur le site de l'harmonie :

<https://sites.google.com/site/harmoniedesaintjunien/> ou joindre les membres au 06.14.30.45.52 ou en envoyant un mail à harmonie.saint-Junien@gmail.com ou p.ivagnes@laposte.net

Répétitions tous les samedis de 18h00 à 20h00 dans l'auditorium de l'École Intercommunale Jean Ferrat, 18 avenue Léontine Vignerie à Saint-Junien.

« **L'Orchestre Municipal d'Harmonie, est l'institution emblématique du patrimoine musical de Saint-Junien.** »



Epsival, au long cours...

Afin de prolonger le travail mené avec le **groupe Epsilon** dans le cadre d'**Epsival**, l'Harmonie municipale de Saint-Junien propose **deux temps forts** en ce début d'année. Tout d'abord une Master class, les **14 et 15 février**, donnée par le tubiste Thierry Thibault sur des pièces spécifiques pour cuivres et percussions. Ce stage est ouvert aux autres pupitres de cuivres des communes limitrophes de Saint-Junien ainsi qu'aux classes du conser-

vatoire de Limoges, Bellac, le Dorat et à l'ensemble orchestral du Palais (liste non-exhaustive). **Le soir du 2^e jour**, une restitution du travail sera **présentée au public à l'auditorium**. **Le 3 juin 2015**, l'ensemble Epsilon reviendra à Saint-Junien dans le cadre d'un concert où ils interpréteront des œuvres de leur répertoire seuls, puis, pour la première fois, accompagnés de l'Harmonie. Ce projet d'envergure se prolongera **jusqu'en 2017** et sera

émaillé de plusieurs autres Master class. « *Nous souhaitons faire bénéficier les élèves de l'école de musique et des musiciens de l'Harmonie de l'enseignement de haut niveau des solistes d'Epsilon et d'autre part, nous espérons créer une **permanence des animations** dans la continuité d'Epsival qui s'arrêtait jusqu'à présent fin août*, explique Bernard Séré ».



Salon littéraire

Un chapitre à écrire ensemble...

Sous l'impulsion d'une soixantaine de collégiens de Langevin, Saint-Junien accueille du 26 au 30 mai son 1^{er} Festival de littérature jeunesse. Un événement destiné à lutter contre l'échec scolaire en réconciliant les jeunes avec la lecture.

« On s'est lancé dans un projet un peu fou ! », reconnaît avec amusement Gérard Halimi, directeur de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) du collège Paul-Langevin en se remémorant la genèse de cette action. Tout est parti d'un simple constat : « **Aujourd'hui, encore trop d'élèves arrivent au collège sans maîtriser les savoirs de base en lecture, c'est donc pour nous une façon de lutter à la fois contre l'échec scolaire et contre l'illettrisme** », explique-t-il. Depuis le début de l'année une soixantaine de collégiens éprouvant des difficultés en lecture bénéficie d'un **programme établi spécialement pour eux**. Au menu, une « tournée » des salons de littérature jeunesse qui les a déjà conduit à Brive et à Montreuil. C'est ainsi que l'idée de créer leur propre événement littéraire a germé.

« Pas de fatalisme dans l'échec »

Fin mai, avec le soutien actif du Lions club, l'établissement proposera donc **une véritable semaine littéraire ouverte à plusieurs établissements scolaires** (les deux collèges, les deux lycées ainsi que les écoles Chantemerle, République, Joliot-Curie, Glane, Cachin,

St-Brice, Chaillac, St-Cyr, Cognac-la-Forêt, St-Victorien, St-Martin). **Plus de vingt auteurs** seront alors conviés dont de grands noms tels qu'Azouz Begag, Catherine Gualtierio ou encore Bernard Friot. Pour tous, le principe est le même : après avoir lu une sélection d'ouvrages et préparé des questions, **les jeunes rencontreront les auteurs et pourront s'entretenir avec eux**. Cette semaine sera également ponctuée de **nombreux événements** (débats, conférences, festival de contes et de clips-vidéo, cinéma, musique) avant de s'achever par **le salon littéraire, ouvert au grand public le samedi**. Il accueillera à la salle des congrès, un espace auteurs, un lieu dédié aux éditeurs locaux ainsi qu'un centre de ressources pédagogiques destiné aux enseignants. « Cette manifestation n'aurait pas pu naître sans le concours d'une bonne dizaine d'enseignants qui, toutes matières confondues, ont donné de leur temps bénévolement et aussi avec l'aide de nombreux partenaires (voir encadré), souligne Gérard Halimi. Nous souhaitons vraiment montrer qu'il n'y a pas de fatalisme dans l'échec et qu'à tout moment on peut devenir ou redevenir un lecteur à part entière ! ».

Tous unis autour d'un même projet

Les partenaires de cette manifestation qui se déroule avec le soutien de :

Fondation SNCF; Fondation Nationale des Lions Club; Fondation de la Caisse d'Épargne Auvergne-Limousin; Lion's Club de Saint-Junien; L'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme; Le Rectorat de Limoges; La Mairie de Saint-Junien; La Communauté de Communes; Le conseil Général de la Haute-Vienne; MOSAIC Limousin; Prisme Limousin; CANOPE (ex CRDP); La DRAC du Limousin; L'Ami Littéraire; Les éditions APEIRON; La Ludothèque la Roulote; Le Ciné-Bourse; Le centre culturel « La Mégisserie »; La Librairie « La Maison Bleue »; La Bulle Gantière; Les Amitiés de Saint-Junien; Les Amis de la Bibliothèque de Saint-Martin.





Athlétisme

Le printemps des athlètes

Le 10 mai prochain, la cité gantière accueille le 1er tour interrégional d'athlétisme. Cette compétition nationale regroupe les meilleurs clubs de France dont l'AS Saint-Junien qui espère bien se distinguer à la maison.

C'est désormais une tradition. **Depuis plusieurs années la crème de l'athlétisme français se retrouve les 1^{er} et 3^e dimanches de mai pour disputer le Championnat interclubs.** Pour ce 1^{er} tour qui rassemble les régions Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées, la ville de Saint-Junien va recevoir **6 clubs** (Talence, le CA Balma, SATUC de Toulouse, AS Saint-Junien) pendant que les autres interrégions se dérouleront le même jour. À l'issue de ces épreuves, les équipes seront classées. Les huit meilleurs disputeront ensuite la finale et les huit autres la poule de maintien, lors d'une rencontre qui se déroulera deux semaines plus tard.

« Sans le stade rien n'aurait été possible »

La compétition, parfaitement paritaire, deux garçons et deux filles doivent être présentés dans chaque épreuve, va rassembler environ **400 athlètes**. L'occasion pour la municipalité et pour le club local de **tester grandeur nature les nouveaux équipements**. « Sans le stade, sa tribune de 500 places, ses 8 couloirs, ce n'était pas possible, assure Stéphane Négrier, Président de l'AS Saint-Junien. Nous allons avoir une compétition avec des athlètes de haut niveau qui font partie pour certains de

l'équipe de France et qu'on a pu voir aux Championnats d'Europe au mois d'août dernier. C'est la 1^{ère} compétition de ce niveau-là qu'on accueille à Saint-Junien ».

L'enthousiasme est d'autant plus palpable que cette fois-ci la compétition va se dérouler à domicile et les licenciés de l'AS Saint-Junien comptent bien en profiter pour tirer efficacement leur épingle du jeu. « Depuis de nombreuses années nous participons au plus haut niveau aux interclubs mais nous n'avions jamais pu les organiser. Les déplacements sont toujours fatiguant pour les athlètes : on part sur deux jours, il faut se nourrir, loger tout le monde, cela représente également un coût non négligeable pour les athlètes. C'est plus sympa de le faire à la maison, d'autant plus que notre objectif est de remonter à la division supérieure, reconnaît le Président. Nous aurons trois clubs en concurrence directe pour cette montée. Nous devons absolument bien figurer dans cette 1^{ère} journée qui est primordiale pour nous. **Tous les meilleurs de l'AS Saint-Junien seront là, l'équipe au grand complet. Et nous comptons sur le public pour avoir de l'ambiance à la maison !** ».

6 heures d'athlétisme non-stop !

Mordus d'athlétisme ou simples curieux, le 10 mai il y aura toujours quelque chose à voir ou à découvrir. La compétition devrait débuter vers 11h pour s'achever autour de 17h. Durant 6 heures, les épreuves vont s'enchaîner. Au programme : courses (du 100 m au 5000 m garçons, filles du 100 m au 3000 m) ; courses de haies (110 m, 400 m, 3000 m steeple garçons ; 100 m et 400 m filles) ; tous les sauts et tous les lancers ; relais 4 X 100 m 4 X 400 m garçons et filles...

L'athlétisme, ça vous tente ?

Vous pouvez encore vous inscrire (enfants à partir de 6 ans), contacter Geoffrey à l'AS Saint-Junien : 06.25.73.84.29



Alain Reynaud, président de «Fayolas, un quartier pour tous» avec une partie de son équipe

C'est vous qui le dites!

Bonjour : Pourquoi créer une association de quartier ?

Alain Reynaud : L'idée de départ est de favoriser les liens entre les habitants du quartier et de lutter contre la solitude à laquelle certains sont confrontés.

B : Qu'allez-vous faire pour cela ?

A.R. : Nous souhaitons dans un premier temps que la Maison de quartier soit ouverte plus largement, en dehors de la présence des animateurs municipaux qui ne peuvent être là constamment, notamment les mardis et jeudis matins ainsi que les vendredis et samedis après-midi. Cela permettrait d'accueillir plus de monde. Nous voulons être un relais pour la Maison de quartier et ses actions. Tous les membres du bureau de l'association y participent d'ailleurs depuis longtemps.

B : Quels sont vos projets ?

A.R. : Nous allons organiser des animations pour permettre aux gens de se rencontrer, toutes générations confondues, mais aussi pour financer nos activités. Contre l'isolement, en particulier des personnes âgées, nous allons offrir nos services pour de petites aides de voisinage, par exemple aller faire les courses, changer une ampoule ou réaliser d'autres petits travaux.

B : Vous souhaitez améliorer le quotidien des habitants en quelque sorte ?

A.R. : Oui c'est un objectif. Nous voudrions aussi donner l'image d'un quartier pour tous, où tout le monde est bienvenu. Nous voulons faire vivre cette cité pleine de ressources humaines, riche de sa diversité culturelle. Nous invitons toutes les personnes intéressées à nous rejoindre. Il leur suffit de se rendre à la Maison de quartier lorsqu'elle est ouverte.

Amis des mailles

Il y a quelque chose de magique dans la laine. À écouter Marylin Ezan, présidente de la toute jeune association **«Histoires de laines»**, dévider une pelote revient à raconter une histoire vieille comme les siècles, à habiller un présent coloré et poétique, à **susciter créativité, plaisir et rencontres**. Mieux encore : aligner une maille à l'endroit, une maille à l'envers, c'est entrer dans la modernité. Les jeunes générations n'hésitent d'ailleurs plus à prendre les aiguilles et à se lancer dans l'aventure. « *On tricote pour s'affirmer, pour sortir du formatage de la mondialisation (...) Cela s'inscrit dans un mouvement plus large de retour à des valeurs de proximité, de partage, de produits nobles, de défense du patrimoine* » affirme Maryline Ezan qui peut s'appuyer sur un bilan déjà respectable et des projets à la pelle.

Chacun se souvient de l'**habillage automnal** du mobilier urbain et de la Muze. L'expérience sera renouvelée et amplifiée en avril-mai pour le **Printemps de la laine**. Auparavant, l'association fera une animation sur le **pull norvégien** (une institution) lors du Festival du film scandinave au Ciné-Bourse. Sont également prévues tout au long de l'année, des expositions, des interventions à l'accueil de loisirs et Anim'ados, des animations autour du Marché de Noël et du Téléthon, sans oublier le café-tricot qui réunit une trentaine d'adeptes un lundi sur deux, ni une ou deux surprises spectaculaires.

Si la nostalgie n'est pas absente, la pratique est résolument **novatrice** tout comme la matière : « *Les laines ont évolué. Elles sont plus belles, plus douces, elles passent à la machine, et en plus elles ne grattent plus !* ». Alors pourquoi s'en priver ?

Contact : Marylin Ezan 05.55.02.17.64
Chris'mailles, 6 rue Lucien-Dumas





La force tranquille

La **section haltérophilie, musculation** et force athlétique de l'ASSJ ne fait pas de bruit. Le sport saint-juniaud lui doit pourtant sa **meilleure performance** de l'année 2014 avec la médaille de bronze aux Championnats du monde de force athlétique obtenue par Sylvie Barataud.

Dans le petit local qui lui est réservé au Palais des sports, le club cultive plutôt la force tranquille, la convivialité et un esprit club qu'on ne trouve pas toujours dans les salles de remise en forme à la mode. **La quarantaine de pratiquants** vient pour la préparation physique, c'est le cas de rugbymen, pour le loisir ou simplement pour garder la forme. Et lorsqu'ils se prennent au jeu, **certains se lancent dans la compétition**. « *C'est un sport beaucoup plus accessible qu'on ne le croit* –explique Stéphane Barataud, trésorier du club. *Chacun pratique et évolue à son niveau et soulève ce qu'il peut*».

Cela n'empêche pas le sérieux comme en témoignent les **résultats sportifs**. Car après l'énorme performance de Sylvie Barataud aux mondiaux, la section a remporté **quatre titres régionaux** et obtenu plusieurs qualifications pour le championnat de France lors de la compétition parfaitement organisée au Palais des sports en décembre dernier.

Pour aller plus loin, le club attend maintenant une **nouvelle salle d'entraînement** qui lui permettra de développer une véritable école d'haltérophilie et de force athlétique. La réalisation de la salle est prévue dans le projet d'agrandissement du gymnase des Charmilles. À l'image de son président, Patrice Barataud, le club appelle de ses vœux la concrétisation du projet.

En attendant, les plus de seize ans à la recherche d'un sport qui allie force, maîtrise technique, vitesse, coordination et équilibre peuvent s'essayer à **soulever quelques barres** au Palais des sports. Ils y seront bien reçus.

Contact :
www.assj-haltero-musculation.fr



Amis des mains

Quoi de plus valorisant que de transmettre un savoir-faire acquis tout au long d'une carrière ? Quoi de plus passionnant que d'apprendre à faire le bon geste avec le bon outil pour découvrir les secrets d'un métier ? « **L'outil en main** » dont une antenne vient d'être créée à Saint-Junien a une ambition, celle d'éveiller les jeunes générations aux plaisirs du travail manuel.

Plusieurs artisans retraités, menuisier, plâtrier, pâtissier, coiffeuse, brodeuse et gantières, se sont déjà engagés auprès de l'association, **prêts à transmettre leurs connaissances** et à redonner leurs lettres de noblesses à des professions trop souvent mal considérées. « *Mais nous avons encore besoin de nouveaux professionnels pour pouvoir proposer l'éventail de métiers le plus large possible* » lance Jacques Cessat le président de « L'Outil en main ».

Dès le 11 mars, dans les locaux du lycée Edouard-Vaillant, ces intervenants bénévoles accueilleront **des jeunes de 9 à 14 ans** pour les initier aux métiers manuels. Les ateliers se dérouleront **tous les mercredis** (hors vacances scolaires) de 14h00 à 16h30. « *Des jeunes attendent avec impatience que cela commence* –précise Jean-Pierre Pallier, co-fondateur de l'antenne saint-juniaude. *Mais il y a encore de la place* ». Chaque enfant aura la possibilité de fréquenter la totalité des ateliers proposés. Il pourra revenir plusieurs années jusqu'à l'âge de 14 ans. Le dispositif a déjà fait ses preuves dans de nombreuses villes, notamment à Limoges où les ateliers ne désespèrent pas.

L'association est toujours à la recherche de **petits matériaux et d'outils** qui lui permettront de faire vivre pleinement les ateliers. Mais tout est réuni pour que cette vitrine vivante des métiers manuels puisse faire naître quelques vocations et en tout cas qu'enfants et parents soient plus **attentifs** à ce qu'offrent les **professions manuelles**.

Contact : Jacques Cessat 06.12.04.51.33
et Jean-Pierre Pallier 06.87.23.67.39



Amis des mots

Lu, dit ou entendu, le **mot** sera au cœur des initiatives de l'association récemment créée et simplement baptisée « Amis des mots ». Autour d'Yvette Petit, initiatrice, il y a une dizaine d'années, de « **Midi, minuit, on lit** », quelques amoureux de littératures se sont réunis pour défendre et valoriser le mot et le livre, ces **formidables vecteurs de connaissances, d'humanité et de plaisir**. « *Nous souhaitons participer à toutes les initiatives qui mettent en avant le mot, qui font la promotion de la littérature ou qui participent à la lutte contre l'illettrisme* » explique Yvette Petit.

Écoles et collèges figurent parmi les cibles de l'association qui a déjà engagé une action avec le collège Paul-Langevin où elle anime des **ateliers lecture**. Mais le champ d'intervention sera bien plus large. Depuis janvier et jusqu'à la mi-février les « Amis des mots » sont présent le mercredi à l'Accueil de loisirs du Châtelard où **la lecture d'un roman est prétexte à des jeux et des animations**. En mai, on les retrouvera au Festival du livre jeunesse organisé par le collège Langevin, le Lions club et divers partenaires.

Cette démarche tous azimuts pour **replacer l'écrit au cœur de notre quotidien** ne pouvait que plaire au poète André Duprat. Ce complice inlassable, parfois espiègle, du mot et de la syntaxe a naturellement accepté de **parraîner l'association**. Ne doutons pas qu'il lui apportera toute son énergie littéraire.

Alors, c'est entendu, les bons mots et les belles histoires n'ont pas fini de courir d'un bout à l'autre de la ville. Il suffit d'ouvrir l'œil et de tendre l'oreille.

Contact : Yvette Petit 06.61.08.07.78



Nourrir les fondements de la République

Comme chacune et chacun d'entre vous, les élu(e)s de la municipalité de Saint-Junien ont été profondément meurtri(e)s par les assassinats perpétrés sur les journalistes et le personnel de Charlie Hebdo, sur des agents de police, et les otages de la Porte de Vincennes.

Et, nous devons tous nous féliciter de l'élan républicain qui a permis le rassemblement dans notre ville de près de 1000 personnes, « tous Charlie ». Du « jamais vu » dans l'histoire récente de Saint-Junien. Peut-être du « jamais vu » dans l'histoire contemporaine nationale. Ce vaste mouvement national pacifique et solidaire était nécessaire en réponse à l'intolérance et à la barbarie.

Mais il ne faut pas se contenter de cela. Il faut bien mesurer ce qu'il reste à faire, notamment vers notre jeunesse pour montrer que « vivre ensemble » n'est pas une option mais bien une nécessité pour toute société humaine. Il y aura toujours quelques bêtes immondes pour fouiller les poubelles du racisme et du fanatisme exalté.

Mener une action publique, que ce soit au stade d'un Etat ou d'une commune, c'est d'abord prendre en compte cette nécessité. Cela signifie que le mouvement associatif doit être ouvert et structuré, doté de moyens importants pour accueillir, éduquer, former, se cultiver. Cela implique des services publics modernes capables de remplir leur mission d'intérêt général, à côté desquels l'école, l'hôpital puissent être en mesure de répondre pleinement à leurs missions.

Cela détermine un secteur locatif public qui permet aux plus démunis de se loger dans des conditions normales de décence et de dignité. Non, tout cela ne coûte pas cher, si on met en face les dégâts immenses que peuvent produire l'obscurantisme, le rejet de l'autre, l'ignorance. Ne nous laissons pas berner par ceux qui transportent avec eux des solutions faciles, réductrices, et à terme terriblement dangereuses.

Elu(e)s de Saint-Junien, toutes sensibilités confondues nous sommes fermement convaincus qu'une action au quotidien, tenace, lucide, constructive, notamment en faveur de la jeunesse est la seule réponse porteuse d'avenir. Nous sommes toutes et tous lucides sur la nécessité du respect de la parole donnée. Il faut que les communes, première ligne de résistance démocratique contre le racisme soient dotées beaucoup plus largement en moyens financiers et humains. Les tragédies qui viennent de se dérouler ne font que renforcer les élu(e)s que nous sommes dans l'idée qu'il ne doit y avoir qu'une seule priorité : nourrir les fondements de la République : Liberté, égalité fraternité.

Groupe Ensemble pour Saint-Junien

Février

- Jusqu'au 26 février
Exposition
Mémoires de guerre des Limousins (1917-1918) : Des chevaux et des hommes
Halle aux grains



- 13 au 15 février
Salon avicole et apicole
Salle municipale des Seilles
- 15 février à 17h00
Musique
Love I obey
Avec Rosemary Standley
La Mégisserie
- 22 février
Bourse aux vélos
De l'ASSJ cyclo
Salle des congrès
- 22 février
Repas carnaval
La Fabrique

Mars

- 1^{er} mars
Carnaval
En ville
- 4 au 7 mars
2^e Quinzaine du cinéma scandinave
Ciné-Bourse
- 7 mars à 19h00
Trophées associatifs du Lions club
Salle des congrès

- 15 mars
Judo
Tournoi benjamins
Palais des sports
- 20 et 21 mars à 20h30
Théâtre
Dale Recuerdos XXVII
La Mégisserie
- 28 mars à 20h30
Musique du monde
Bonga
La Mégisserie
- 29 mars
BMX
Coupe du Limousin
Piste du Châtelard

Avril

- 3 avril à 20h30
Spectacle musical
Le bal des casse-cailloux
La Mégisserie
- 10 et 11 avril
Cirque
Les girafes ne portent pas de faux cols
La Mégisserie



- 14 avril à 20h30
Danse
J'ai vu ta sœur à la piscine
La Mégisserie
- 18 avril à 19h30
Deux spectacles de danse
La Mégisserie
- 19 avril
Vide-grenier
de la maternelle Joliot-Curie
Champ de foire

- 19 avril à 14h30
Thé dansant
du Club de l'Amitié
Salle des congrès
- 24 avril à 20h30
Conte
De Madrid à Elne : de sang et de lait
Par Bernadète Bidaude
La Mégisserie
- 26 avril
Bourse aux armes
de l'ASSJ Tir
Salle des congrès
- 30 avril
Cabaret Yves Désautard
La Fabrique

Mai

- 1^{er} mai
Fête du muguet
50^e anniversaire du Comité des fêtes
La Fabrique
- 1^{er} mai
Tournoi U7/U9
Stade du Chalet
- 10 mai
Athlétisme
1^{er} tour national interclubs
Stade municipal



- 10 mai
Marché printanier
Des Fleurs de Saint-Junien
Place Lacôte
- 14 mai
Judo
35^e Coupe de printemps

- 14 mai
Football
Challenge Lebéhot
Stade du Chalet
- 29 au 31 mai
Cirque
Estrellita
La Mégisserie
- 30 mai
Course pédestre
La Glanetaude
Glane

Juin

- 13 juin
Football
Tournoi de sixte seniors
Stade municipal



- 20 juin
Chorale
Apéro-concert de Philomèle
Site Corot
- 21 juin
Fête de la musique
En ville
- 21 juin
BMX
Championnat départemental
Circuit du Châtelard
- 27 et 28 juin
Rencontre BD
Salle des Fêtes, Maison des consuls...

SAINT-JUNIEN, VENDREDI 9 JANVIER 2015

RASSEMBLÉS POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION



Communiqué de Pierre Allard, daté du mercredi 7 janvier 2015. Extraits

Les mots sont parfois insuffisants pour exprimer l'effroi et l'indignation. Le carnage barbare dont a été victime la rédaction de Charlie-hebdo nous plonge dans l'horreur et la peine (...).

La municipalité de Saint-Junien appelle à ce que toutes les forces républicaines se mobilisent face à la barbarie. Quand un journal est ainsi visé, quand des vies sont massacrées et dont la passion était l'information et la liberté d'expression, c'est bel et bien chacun de nous qui est visé, c'est la République qui est frappée en son cœur (...).

Nos pensées vont aux victimes, aux familles et aux proches. Ce mercredi 7 janvier, c'est le monde de la caricature, de l'impertinence, de l'humour, de l'amour de la vie que les terroristes ont voulu faire taire (...). C'est en somme la liberté de la presse que de lâches meurtriers voudraient faire taire. Ils n'y parviendront pas.

L'heure est aujourd'hui à rassembler autour des valeurs républicaines le maximum de forces, de citoyennes et de citoyens. Exprimons notre détermination à faire vivre les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Déterminés à combattre l'intolérance, l'obscurantisme, nous serons de toutes les initiatives qui permettront le rassemblement de la nation dans un esprit de grande confiance en notre peuple réuni sur l'essentiel, sans distinction des pensées philosophiques et politiques, de convictions religieuses. Nous appelons à refuser les amalgames et les stigmatisations, à rejeter fermement les appels à la haine et aux racismes.



LES MOTS DU POÈTE ANDRÉ DUPRAT

*Sur mon bureau de papier
Mes crayons dessinaient des tours
Et se souvenant d'Eluard
Ils destinèrent à tous et à chacun
J'écris ton nom
Liberté
Je crie ton prénom
Charlie
Venillez amis frères camarades
Vous découvrir vous dévoiler*